

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Saint Julien-le-Petit, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 29 mars 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	26	4	26	30	1

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal a donné pouvoir à DUMONT ST PRIEST Hubert, COLIN Juliana a donné pouvoir à LEVET Elise, GASCHET Gérald a donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique, GORA Richard a donné pouvoir à PLAZANET Mélanie

Membres excusés : CHAMPAUD Marc, MALET Patrick, SIMON Isabel, SIMON Philippe

Secrétaire de séance : PAQUET Laurent

INSTITUTION

Délibération n° 50-2024 : Désignation des délégués au PETR Monts et Barrages

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du 03 mars 2004 portant adhésion au Syndicat Mixte « Monts et barrages » ;
Vu la délibération du 14 juillet 2014 portant transformation du Syndicat Mixte « Monts et barrages » en Pole d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) ;
Vu les statuts du PETR Monts et Barrages ;
Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du PETR Monts et Barrages prévoient que le nombre de membres au sein du conseil syndical est fixé à 40 dont 11 pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;
Considérant la délibération 49-2020 portant sur la désignation des délégués de la communauté de communes des Portes de Vassivière au PETR Monts et Barrages ;

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **DESIGNER** les conseillers communautaires ci-dessous au Conseil Syndical du PETR Monts et Barrages

	Titulaires	Suppléants
1	Dominique BAUDEMONT	Matthieu ANOMAN
2	Michelle BESNIER	Marc CHAMPAUD
3	Jean-Pierre BOSDEVIGIE	Evelyne MARQUES
4	Patrick BRUN	Thierry MUZETTE
5	Gérald GASCHET	Richard GORA
6	Mélanie PLAZANET	
7	Christian LEBLANC	
8	Laurent PAQUET	
9	Philippe SIMON	
10	Frédéric SUDRON	
11	Michel THEYS	

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 12 avril 2024

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

16 AVR. 2024

16 AVR. 2024